Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213501182-20260923-2026065-DE

COMMUNE DE GAHARD 35490

Séance du 23 septembre 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026	
Date de la convocation : 15 septembre 2026 Date d'affichage : 15 septembre 2026	**Nombre de membres en exercice** : 19 **Nombre de présents** : 19 **Nombre de votants** : 19
L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de l'ancienne école sous la présidence de monsieur David DUGUEPEROUX.	**Présents :** Monsieur David DUGUEPEROUX, Maire, Mme CHALMEL, Mr GRELIER, Mme RUFFAULT, Mr FERRIERES, adjoints, Mmes DROILLARD, ESNAULT, BOUDEHEN, LAVRILLOUX, MAHIEU, CAUQUIL, KARP, Mrs VINCENT, MESLE, BOULMER, LOUAPRE, RIBOUCHON, JOUIN, ROUSSELON Conseillers municipaux.
Secrétaire de séance : Bérangère CAUQUIL	**Absents** : **Absents excusés :** **Pouvoir** :

➢ 2026-065/BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE/Désherbage

Vu le code des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-22, considérant qu'un certain nombre de livres, revues, cd, notices (686) en service depuis plusieurs années à la bibliothèque, sont dans un état ne permettant plus une utilisation normale, doivent être réformés.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de mettre les livres, revues, cd, notice en service depuis plusieurs années à la bibliothèque, à la réforme. (La liste est jointe à la présente délibération).
- **CHARGE** Monsieur le Maire de les proposer à l'association des Parents d'élèves de Gahard.

Fait, délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
David DUGUEPEROUX